

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Article 31, Annexe II et ses modifications, et que modifié par le règlement de la Commission (UE) 2020/878

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit:
INFINAM® PA 6003 P

Évaluation nanomatériaux/nanoformes: Cette substance/Ce mélange contient des nanoformes (selon le décret REACH).

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Poudre pour impression 3D
Échantillon pour la recherche

Usages déconseillés: Non déterminé.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société : Evonik Operations GmbH
Rellinghauser Str. 1-11
45128 Essen
Germany

Téléphone : +49 2365 49 9272

E-mail : MSDSInfo-COHP@evonik.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Numéro de téléphone : +49 2365 49 2232
d'urgence 24 h/24

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'étiquetage

Non applicable

2.3 Autres dangers

Risque de brûlure de la peau par la masse de fondue chaude. La sollicitation mécanique du granulat peut provoquer le développement de poussière dû à l'abrasion

La poussière peut former un mélange explosif avec l'air.

Données de PBT/vPvB

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Toxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Propriétés perturbant le système endocrinien-Écotoxicité

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges**

Informations générales: Cette fiche décrit un groupe de produits. Elle ne contient que des données se rapportant à la sécurité. Pour toutes données spécifiques, voir la fiche Information technique.

revêtement poudre à base: polyamide

Évaluation nanomatériaux/nanoformes: Cette substance/Ce mélange contient des nanoformes (selon le décret REACH).

RUBRIQUE 4 — Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

Informations générales: Veiller à se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir au chaud, au repos et recouvrir d'une couverture. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Inhalation: En cas d'irritations provoquées par des vapeurs produits lors la transformation thermique: Veiller à une bonne aération, consulter éventuellement un médecin. Suite à l'inhalation de poussière du produit: Veillez à avoir de l'air frais.

Contact avec la Peau: Refroidir le produit ayant fondu sur la peau avec beaucoup d'eau. Ne pas enlever le produit solidifié. En cas de brûlures occasionnées par le produit fondu, demander l'assistance d'un médecin.

Contact oculaire: Rincer abondamment à l'eau.

Ingestion: Aucune information disponible.

Protection individuelle des secouristes: Aucune information disponible.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Aucune expérience sur les lésions aigues et chroniques pour l'homme n'existe à ce jour.

Dangers: Risque de brûlure de la peau par la masse de fondue chaude.

4.3 Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitements: Poursuite des mesures de premiers soins. Selon la symptomatique et l'histoire clinique observées, le patient devra rester sous surveillance et le traitement des symptômes est nécessaire.

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: L'eau pulvérisée, la mousse, la poudre ou le dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, dégagement possible de: oxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes azotiques, produits de décomposition organiques. Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue.

5.3 Conseils aux pompiers

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: L'eau d'extinction ne doit pas être évacuée dans les canalisations, le sous-sol ou les eaux. Assurer des possibilités de retenue d'eau d'extinction suffisantes. L'eau d'extinction contaminée doit être évacuée conformément aux spécifications officielles locales.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu: Se munir porter de matériel de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Dans le cas de libération de poussière de produit: Masque antipoussière

6.1.1 Pour les non-secouristes:

Aucune information disponible.

6.1.2 Pour les secouristes:	Aucune information disponible.
6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter dans l'environnement. Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols.
6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Ramasser avec un aspirateur ou un solide absorbant, conserver dans des récipients fermés pour élimination. Balayer la substance déversée et la transférer dans un endroit sûr.
6.4 Référence à d'autres rubriques:	Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures techniques:	Lors de la transformation thermique, veiller à l'aspiration des vapeurs ou à une ventilation adéquate. Veiller à une bonne aspiration en cas de formation de poussières.
Ventilation locale/totale:	Aucune information disponible.
Conseil de manipulation en toute sécurité:	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter la formation de poussières. Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. En cas de transformation thermique: Danger de brûlures à la peau

Mesures à prendre pour éviter le contact:	Aucune information disponible.
--------------------------------------------------	--------------------------------

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions d'un stockage sûr:	Conserver au sec. Tenir l'emballage hermétiquement fermé. Observer les règles générales de protection contre les incendies. En cas de poussières: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques, tenir à l'écart de sources d'inflammation.
Matériaux d'emballage sûrs:	Aucune information disponible.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications fournies au point 1.
------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Composants	Type	Type d'exposition	Valeurs Limites d'Exposition	Source

Nom du produit: INFINAM® PA 6003 P

 Version: 3.0
 Date de la version précédente du rapport:
 05.06.2024
 Révision: 09.09.2025
 Date de la première version du rapport: 26.01.2021

valeur limite de poussières	TWA	Poussière alvéolaire.		0,9 mg/m3	FR DOELL (12 2021)
	TWA	Poussière alvéolaire.		3,5 mg/m3	FR DOELL (12 2021)
	TWA	poussière totales		7 mg/m3	FR DOELL (12 2021)
	TWA	Poussière alvéolaire.		5 mg/m3	FR DOELL (12 2021)
	TWA	poussière totales		10 mg/m3	FR DOELL (12 2021)
	TWA	poussière totales		4 mg/m3	FR DOELL (12 2021)

Veuillez consulter la dernière édition du texte source correspondant et consulter un hygiéniste industriel ou un professionnel similaire, ou une agence locale, pour recevoir de plus amples informations.

Valeurs Limites Biologiques

Aucune limite d'exposition biologique n'est indiquée pour ce ou ces composants.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles Techniques Appropriés:

Lors de la transformation thermique, veiller à l'aspiration des vapeurs ou à une ventilation adéquate. Veiller à une bonne aspiration en cas de formation de poussières. Éviter la formation de poussières.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Lunettes de sécurité

Protection des Mains:

Informations supplémentaires: Gants de protection chimique, Lors du traitement thermique, utiliser des gants isolants.

Informations supplémentaires: Rincer immédiatement à l'eau et au savon les parties de la peau recouvertes de poussière, car la poudre retire à la peau son humidité naturelle., Utiliser régulièrement une crème protectrice.

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire:

En cas de dépassement de la valeur limite relative au poste de travail, porter un masque de protection contre la poussière avec un filtre à particules P1. Respecter la durée limite du port de l'appareil de protection respiratoire.

Mesures d'hygiène:

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Contrôles environnementaux:

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: solide

Forme: Poudre

Couleur: couleur naturelle

Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Non déterminé., Non nécessaire sur le plan de la technique de sécurité et de la technique d'application.
Point de fusion:	180 - 190 °C (1.013 hPa) Méthode: DSC
Point d'ébullition:	Non applicable Décomposition
Inflammabilité:	Non classé comme danger d'inflammabilité
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limites d'explosivité - supérieure:	voir explosivité
Limites d'explosivité - inférieure:	voir explosivité
Point d'éclair:	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité:	> 350 °C
Température de décomposition:	> 350 °C Méthode: TG (thermogravimétrie)
pH:	Non applicable
Viscosité	
Viscosité, dynamique:	Aucune information disponible. Non nécessaire sur le plan de la technique de sécurité et de la technique d'application.
Viscosité, cinématique:	Aucune information disponible. Non nécessaire sur le plan de la technique de sécurité et de la technique d'application.
Solubilités	
Solubilité dans l'eau:	Insoluble
Coefficient de partition (n-octanol/eau):	Aucune information disponible. Non nécessaire sur le plan de la technique de sécurité et de la technique d'application.
Pression de vapeur:	Non applicable
Densité relative:	1,0 - 1,2 (20 °C)
Densité:	Aucune information disponible.
Densité apparente:	400 - 500 g/l
Tension de vapeur (air = 1):	Non applicable
Caractéristiques de la particule	
Granulométrie:	> 3 - 100 µm
Répartition de la taille des particules:	Donnée non disponible
Empoussiérage:	Donnée non disponible
Surface spécifique:	Aucune information disponible.
Charge de surface/Potentiel zéta:	Aucune information disponible.
Evaluation:	Evaluation: Cette substance/Ce mélange contient des nanoformes (selon le décret REACH). Contient comme additif des petites quantités de composants étant des nanomatériaux.

Forme:	Donnée non disponible
Crystallinité:	Donnée non disponible
Traitement de surface:	Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.
Propriétés pyrophoriques:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-échauffant. La substance ou le mélange n'est pas classé comme pyrophorique.
Formation de gaz inflammables:	Substance ou mélange qui, au contact de l'eau, n'émet pas de gaz inflammable
Peroxydes:	La substance ou le mélange n'est pas classé comme peroxyde organique.
Corrosion des métaux:	Non corrosif pour les métaux.
Propriétés explosives de la poussière:	ST-1
Taux d'évaporation:	Non applicable

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:	Dans des conditions normales: stable.
10.2 Stabilité chimique:	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses:	Ne pas mettre la fusion chaude en contact avec de l'eau (formation de vapeur !)
10.4 Conditions à éviter:	Températures extrêmes et lumière du soleil directe.
10.5 Matières incompatibles:	Eviter un contact avec des produits oxydants, des acides concentrés et des bases fortes.
10.6 Produits de décomposition dangereux:	monoxyde de carbone, dioxyde de carbone Oxydes d'azote produits de décomposition organiques

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Inhalation:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact avec la Peau:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Contact oculaire:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.
Ingestion:	Informations sur les effets correspondants, voir ci-dessous.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Aucune information disponible.
--------------------	--------------------------------

Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

Ingestion: Aucune information disponible.

Toxicité aiguë (répertorier toutes les voies d'exposition possibles)

Ingestion
Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Contact avec la peau
Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Inhalation
Produit: Non classé comme présentant une toxicité aiguë d'après les données disponibles.

Toxicité à dose répétée
Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de la Peau
Produit: Non irritant, Non irritant, (Analogie)

Blessure ou Irritation Grave des Yeux
Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée
Aucune information disponible.

Cancérogénicité
Produit: Non classé

Mutagénicité des Cellules Germinales
In vitro

Aucune information disponible.

In vivo
Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction
Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique
Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées
Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration
Aucune information disponible.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres informations

Produit:

Les propriétés représentant un risque pour la santé de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Toxicité pour les plantes aquatiques

Aucune information disponible.

Toxicité pour les microorganismes

Aucune information disponible.

Risques aigus pour l'environnement aquatique:

Poisson

Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Aucune information disponible.

Risques chroniques pour l'environnement aquatique:

Poisson

Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques

Aucune information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradation

Aucune information disponible.

Rapport DBO/DCO

Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de Bioconcentration (BCF)

Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log Kow)

Produit: Aucune information disponible. Non nécessaire sur le plan de la technique de sécurité et de la technique d'application.

12.4 Mobilité dans le sol:

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Produit: Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien:

Produit: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes:**Information écologique supplémentaire**

Produit: Les propriétés représentant un risque pour l'environnement de ce produit ont été calculées selon le décret (CE) n° 1272/2008. Voir sous point 2 "Identification des dangers".

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations générales: Aucune information disponible.

Méthodes d'élimination: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Se conformer aux réglementations locales, par ex.: évacuer vers une installation d'incinération de déchets appropriée. Aucun numéro de clé de déchet conforme à la nomenclature européenne des déchets ne peut être défini pour ce produit puisque seule l'application par le consommateur autorise une affectation. Le numéro de la clé des déchets doit être défini conformément à la nomenclature européenne des déchets (décision de l'UE sur la nomenclature des déchets 2000/532/EG) de commun accord avec l'entreprise chargée de l'évacuation / le fabricant / l'autorité.

Emballages Contaminés: Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

14.1 ONU/N° d'identification

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
Remarques	: Contient des GRANULÉS EN MATIÈRE PLASTIQUE selon MEPC.1/Circ.909 (par. 1.1 et 1.2). Conteneurs de fret devant être sécurisés et accumulés sous le pont ou à l'intérieur dans des zones protégées de ponts exposés (par. 1.3).
IATA (Uniquement par avion cargo)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Aéronefs de transport de passagers et de marchandises)	: Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications: Aucun(e) disponible ou aucun(e) disponible en quantités régulées (sur la base de la connaissance actuelle de la composition du produ

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation:

Entrée 78:

Désignation chimique	Concentration
Polyamides	>=90 - <=100%

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de

I'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

UE. Directive 2012/18/UE (SEVESO III) concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses, et ses modifications: Non applicable

Statut aux inventaires:

AU AIICL:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Canada DSL Inventory List:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
China Inv. Existing Chemical Substances:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Japan (ENCS) List:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Korea Existing Chemicals Inv. (KECI):	E (cas spécial) Réglementation d'exception pour les polymères selon K-REACH. Est uniquement valable pour un importateur défini.
New Zealand Inventory of Chemicals:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Philippines PICCS:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
Taiwan Chemical Substance Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. Un pré-enregistrement est exigé par l'importateur désigné exactement.
US TSCA Inventory:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. État relevant du droit commercial : actif
CH NS:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.
EINECS, ELINCS or NLP:	Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. Conforme à UE-REACH pour Evonik Operations GmbH et ses sociétés de groupe associées, qui sont fabricant UE/importateur UE.

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Non applicable

Convention de Stockholm

Non applicable

Convention de Rotterdam

Non applicable

Protocole de Kyoto

Non applicable

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Abréviations et acronymes:

FR DOEL: France. VLEP poussières dans les locaux à pollution spécifique, art. R. 4222-10 du code du travail, tel que modifié.

FR DOEL / TWA: Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; EIGA - Association européenne des gaz industriels; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

Principales références de la littérature et sources de données: Aucune information disponible.

Texte des mentions dans les sections 2 et 3
: aucune

Informations de formation: Aucune information disponible.

Informations de révision Les changements essentiels par rapport à la dernière édition sont mis en évidence sur le bord. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

Avis de non-responsabilité: Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.